

## - ANNEXE 5 - NOTICE A RESPECTER POUR L'IMPLANTATION DES ENTREPRISES

**Un constat sera fait avant et après travaux en présence d'un huissier et d'un maître d'ouvrage pour l'ensemble des prestations suivantes :**

### I - VOIRIE

- Constat général de la façade avant des parcelles.
- Constat de l'état des bordures et des caniveaux en place.
- Constat de l'état des accès aux lots individuels.

Le futur acquéreur devra fournir au maître d'ouvrage de l'opération :

- La classe de trafic : Nombre de poids lourds/jours.
- Le calibrage pour besoin accès véhicule incendie.
- Le besoin pour accès piétons ou cyclistes.

### 2 – ESPACES VERTS

- Constat de la jonction entre les zones paysagères et minérales.
- Constat de l'état des espaces verts. (Gazon, arbustes et arbres, diverses plantations ou œuvres paysagères).

### 3 – RESEAUX FLUIDES

#### **Assainissement EP**

- Fournir les notes de calculs exactes pour rejet des eaux pluviales.
- Fournir la position exacte des raccords sur le réseau existant plan général Eaux pluviales.
- Obligation de scinder les EP toitures et EP voirie.
- Prétraitement des EP voirie par un séparateur à hydrocarbure ou système équivalent (Rejet maximum autorisé : 5mg/L)
- Les branchements aux lots seront dimensionnés suivant le débit de fuite fixé et autorisé par la maîtrise d'ouvrage.

### ▶ Assainissement EU

- Fournir les notes de calculs exactes pour rejet des eaux usées.
- Scinder les eaux usées industrielles, des eaux usées et eaux vannes.
- il devra être prévu un prétraitement des eaux industrielles.
- Il devra être prévu un séparateur à graisse et fécule pour toute évacuation des eaux de services de restauration et cuisines collectives.

### ▶ Adduction en eau potable

- Fournir l'implantation exacte du raccord AEP pour reprise du comptage général ainsi que les besoins pour la défense incendie du bâtiment.

**(Un contrôle sera fait sur les rejets après la mise en service des réseaux EP/EU)**

## 4 – RESEAUX SECS

### ▶ EDF/GDF

- Fournir les besoins en électricité et en Gaz du projet ainsi que les positions des raccordements.

### ▶ Réseaux télécom

- Fournir les besoins en télécommunication du projet ainsi que les positions des raccordements pour les réseaux câblés ou fibre optique.

### ▶ Eclairage

Un état des candélabres installés sera fait en façade de lot avant et après les travaux.